COPANEF

Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation

ELABORATION DE LA LISTE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DES FORMATIONS ELIGIBLES AU CPF

Mode d'emploi pour le remplissage du tableau Excel *de remontée d'informations des CPNE et CPNAA au COPANEF*

18 septembre 2014, 1429.01

Avec le financement du :

FONDS PARITAIRE DE SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Réalisé avec l'aide des cabinets :

AMBROISE BOUTEILLE ET ASSOCIES

WILLEMS Consultants

Mode d'emploi pour le remplissage du tableau Excel

► *Identification de la branche ou l'interprofession*

Branche ou "interprofession":	*Indiquer l'intitulé précis de la CCN ou de l'interprofession*
N° IDCC (si branche):	*Indiquer le numéro*
Délibération CPNE/CPNAA du:	*Indiquer la date de la délibération*
Interlocuteur identifié:	*Indiquer le nom, téléphone et adresse email d'un référent que le COPANEF pourra contacter*

► *« Description de la certification »*

- Ne doivent figurer que des certifications/formations **éligibles au compte personnel de formation,** à savoir (pour mémoire) **:**
  - **inscrites au RNCP**
  - **CQP**/CQPI même si non inscrit au RNCP

  et, pour mémoire :

  - inventaire CNCP (mais non encore disponible)

- formations demandeurs d'emploi financées par les conseils régionaux, Pôle Emploi, Agefiph

- pour les certifications inscrites au RNCP, merci de copier-coller ces informations **telles qu'elles figurent dans le RNCP** (voir www.cncp.gouv.fr), à savoir :

- « **Abrégé type certif** » : il s'agit du type de certification, voir la rubrique dénommée « Abrégé (CAP, TP, BEES, BTSA, ...) » du RNCP :

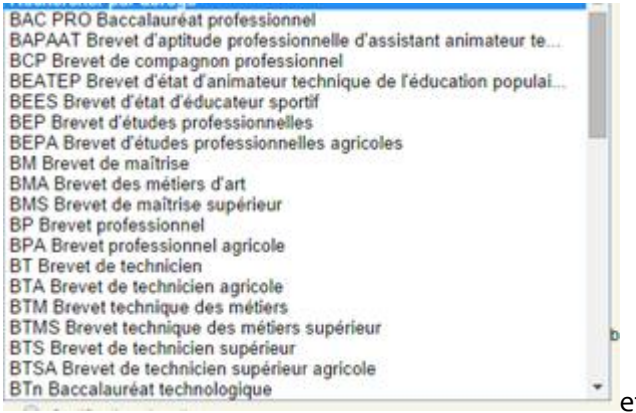
BAC PRO Baccalauréat professionnel
BAPAAT Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur te...
BCP Brevet de compagnon professionnel
BEATEP Brevet d'état d'animateur technique de l'éducation populai...
BEES Brevet d'état d'éducateur sportif
BEP Brevet d'études professionnelles
BEPA Brevet d'études professionnelles agricoles
BM Brevet de maîtrise
BMA Brevet des métiers d'art
BMS Brevet de maîtrise supérieur
BP Brevet professionnel
BPA Brevet professionnel agricole
BT Brevet de technicien
BTA Brevet de technicien agricole
BTM Brevet technique des métiers
BTMS Brevet technique des métiers supérieur
BTS Brevet de technicien supérieur
BTSA Brevet de technicien supérieur agricole
BTn Baccalauréat technologique
etc.

- « **Intitulé précis** » : mettre le libellé exact, sans rappeler l'abrégé (CAP etc.)

- « **Niveau Educ Nat » :** il s'agit du niveau Education Nationale, voir la rubrique « Niveau(x) français » du RNCP I&II, III etc.
- « **Code(s) NSF** » **:** voir la rubrique correspondante dans le RNCP. Les 3 (3 chiffres) ou 4 premières positions (3 chiffres et une lettre) suffisent.
- « **Autorité responsable de la certification (pour les titres hors ministères)** » **:** uniquement pour les titres hors ministères, voir la rubrique correspondante dans le RNCP.

► ***« Type de métier visé »***

- « **C** » **:** cœurs de métier, c'est-à-dire certifications correspondant à des métiers coeurs, très importants en votre branche *pour lesquels vous souhaiteriez une inscription à la LNI*
- « **S** » **:** fonctions support, c'est-à-dire certifications que vous jugez très utile dans votre branche mais qui ne lui sont pas spécifiques, que vous aimeriez voir figurer à la LNI, qu'elles figurent ou non dans votre liste de branche. Par exemple, les certifications des fonctions de gestion, informatique, logistique, maintenance, etc.

► *« Motif principal d'inscription à la LNI »*

1/ Métier à fort besoin de recrutement :

La certification dont vous demandez l'inscription à la LNI doit correspondre aux objectifs de cette dernière, à savoir pour cette catégorie :

- de **forts besoins de recrutement**, sur des critères d'objectifs de type : nombre de recrutements annuels divisés par population salariée correspondante supérieur à 10 %
- **majoritairement** à pourvoir par des profils en **provenance de l'extérieur de la branche** (demandeurs d'emploi ou salariés d'autres branches) car les postes principalement pourvus en mobilité interne (internes à la branche ou interne à l'entreprise) sont davantage à couvrir par la liste de branche, qui s'adresse exclusivement aux salariés de la branche contrairement à la LNI
- en **tension de recrutement**, sur des critères objectifs de type : enquête BMO de Pôle Emploi, enquête Observatoires de branches, etc.
- **insuffisamment pourvus par les flux de formation initiale**

- dont le turnover est globalement bien maîtrisé, c'est-à-dire pour lesquelles l'investissement formation est justifié au regard des perspectives d'emploi et de leur pérennité dans le temps

2/ **Métier d'avenir** : indiquer la/les certifications pour les métiers en développement dans votre branche et sur lesquels des potentiels de recrutement sont à prévoir dans les mois/années à venir (par exemple : les certifications des métiers de Data scientist, e-marchandiser, ingénieur cloud, géomaticien, etc.)

3/ **Postes en reconversion pour métiers pénibles** : s'il y a lieu et si pertinent, indiquer la/les certifications des métiers les plus fréquents vers lesquels peuvent s'orienter les salariés de la branche en reconversion suite à une situation de pénibilité

4/ **Métier stratégique** : indiquer la/les certifications pour les métiers ayant un intérêt stratégique pour vos entreprises, même s'ils ne sont pas en tension de recrutement (par exemple : les certifications des métiers de couturière dans la branche textiles-mode-cuirs)

5/ **Métier réglementé :** indiquer la/les certifications des métiers réglementés de votre branche pour lesquels existe un besoin de recrutement (par exemple : les certifications des métiers de notaire, infirmier, etc.)